

SÉNÉGAL

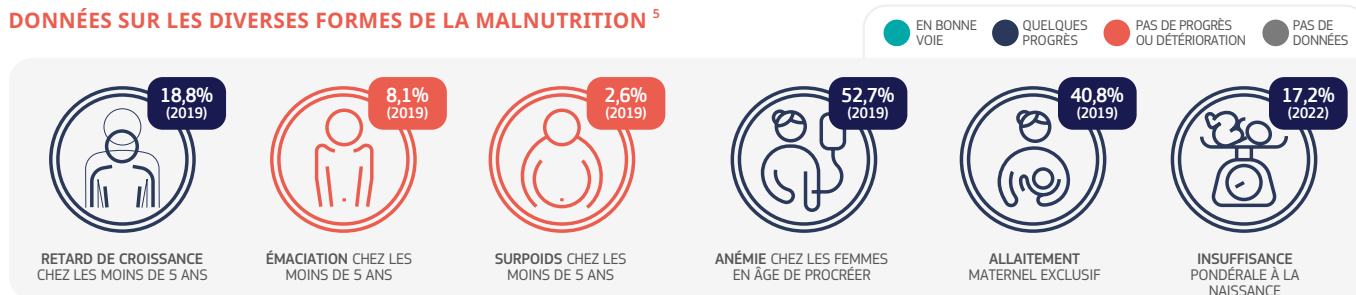
Situation nutritionnelle au Sénégal

EN RÉSUMÉ

La population du Sénégal était estimée à 17,8 millions d'habitants en 2023¹. Le pays a fait d'importants progrès en matière de nutrition depuis les années 2000 suite à des investissements substantiels réalisés dans des secteurs contributifs. Ces évolutions cachent toutefois d'importantes disparités géographiques²; les régions septentrionales et orientales continuent de souffrir de crises nutritionnelles majeures dues à des chocs climatiques et économiques importants. La moitié de la population n'a pas accès à un régime sain et équilibré³ et le pays fait face à la désorganisation des chaînes d'approvisionnement due au contrecoup de la pandémie de COVID-19 et de la guerre d'agression

russe en Ukraine. En outre, le pays est confronté à une augmentation importante de la surnutrition⁴. L'atteinte des objectifs en matière de nutrition nécessite la mise en place de politiques visant à réduire les inégalités et à renforcer la gestion des crises qui sévissent dans les régions les plus fragiles. Elle requiert en outre la mise à l'échelle d'actions de long terme dans divers secteurs sensibles à la nutrition, notamment la santé, la protection sociale, l'agriculture, le WASH et la lutte contre les discriminations qui empêchent la pleine intégration économique et sociale des femmes. Avec un indice d'égalité de genre de 0,505 le pays se place au 129e rang sur 166 pays évalués (2022).

DONNÉES SUR LES DIVERSES FORMES DE LA MALNUTRITION ⁵



Les données présentées dans les profils nationaux de nutrition de l'UE 2023 sont tirées des Estimations conjointes sur la malnutrition infantile (JME) de l'UNICEF/OMS/Banque mondiale et du rapport mondial sur la nutrition (GNR).

GOVERNANCE NUTRITIONNELLE

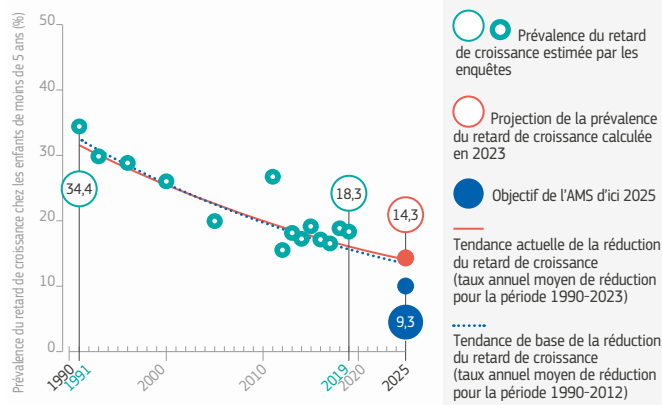
- La Cellule de Lutte contre la Malnutrition (CLM) a été créée en 2021. Placée sous l'autorité du Premier Ministre, elle était chargée d'assurer la coordination et la supervision des actions de lutte contre la malnutrition.
- En 2011, le Sénégal rejoint le mouvement SUN puis réaffirme son engagement en matière de nutrition avec l'adoption de la Politique Nationale de Développement de la Nutrition (2015-2025) et du Plan Stratégique Multisectoriel de la Nutrition (2018-2022) qui a été budgétisé.
- En 2020, mise en place du Conseil National de Développement de la Nutrition en remplacement de la CLM afin de renforcer les approches multisectorielles de nutrition.
- Création d'un guide national de planification territoriale afin notamment d'intégrer la nutrition dans les plans de développement des collectivités territoriales.
- Mise en place de Comités régionaux, départementaux et locaux de la nutrition visant à assurer un meilleur suivi des actions en faveur de la nutrition. À ce jour, les comités régionaux sont fonctionnels dans 13 régions.
- Le Sénégal est un des pionniers en matière de fortification des aliments en Afrique de l'Ouest. La fortification de la farine en blé et de l'huile végétale est obligatoire depuis 2009, tandis que l'iode du sel l'est depuis les années 2000.

Exemple de soutien de l'UE

Financé par l'Espagne et l'UE et piloté par le Conseil National de Développement de la Nutrition (en abrégé CNDN anciennement Cellule de Lutte contre la Malnutrition CLM), le projet YELLITARE (9 millions d'euros dont 2 millions pour la nutrition) (2017-2020) appuie environ 200 000 personnes parmi les populations les plus vulnérables du nord du Sénégal (départements de Podor, Ranerou, Matam et Kanel). Mise en œuvre en partenariat étroit avec les autorités locales, cette action de développement territorial s'attaque de manière structurelle aux multiples déterminants de la malnutrition (hygiène, accès à l'eau potable et à l'assainissement, services de santé, amélioration des capacités productives, notamment à travers les productions irriguées telles que le riz et le maraîchage, diversification alimentaire). Les femmes en âge de procréer sont des actrices privilégiées de l'action tant sur le volet social qu'économique.

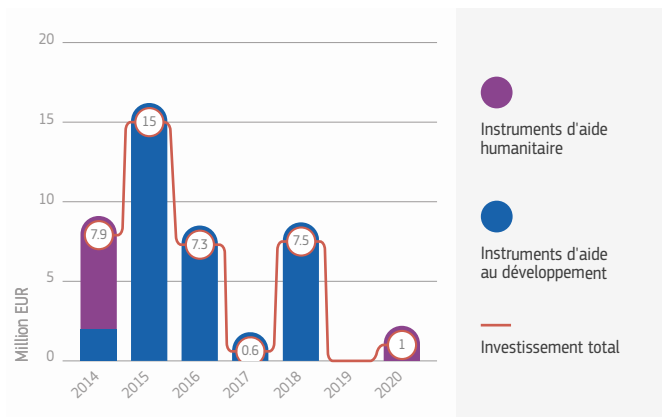
L'UE appuie également le Sénégal dans la mise en œuvre du Projet d'Appui au PSMN (Plan Stratégique Multisectoriel de la Nutrition) à travers un appui institutionnel dans le cadre du Contrat de Performance et de Réforme Sectorielle – Protection sociale pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Progrès sur les deux engagements de l'UE pour la nutrition



TENDANCE, PROJECTION ET OBJECTIFS DE PRÉVALENCE ET DE NOMBRE D'ENFANTS (DE MOINS DE 5 ANS) SOUFFRANT D'UN RETARD DE CROISSANCE

Les projections récentes prévoient que le Sénégal n'atteindra pas la cible mondiale 2025 pour le retard de croissance. Le taux de réduction du nombre d'enfants souffrant du retard de croissance a légèrement ralenti, passant de 2,51 % en 2012 à 2,30 % en 2022. Si ce taux se maintient, plus de 390 000 enfants souffriront d'un retard de croissance en 2025.



ENGAGEMENTS FINANCIERS DE L'UE POUR LA NUTRITION ENTRE 2014 ET 2019 – UN TOTAL DE 39 MILLIONS D'EUROS

Plus de la moitié des investissements pour la nutrition ont été alloués au gouvernement via deux appuis budgétaires sectoriels dont l'un concerne la Sécurité Alimentaire, la Nutrition et l'Agriculture Durable (2015-2017) et l'autre la protection sociale pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle (2019-2022). Ce dernier, d'un montant total de 30 millions⁶ d'euros appuie la politique nationale de nutrition et mobilise les outils de la protection sociale pour renforcer la résilience, la sécurité alimentaire et la nutrition.

En parallèle, l'UE a financé des projets agricoles et multisectoriels de renforcement de la résilience à visée nutritionnelle dans les zones les plus vulnérables.

L'UE a appuyé également la prise en charge de la malnutrition aiguë et soutenu la réponse aux crises alimentaires.

En 2022, une enveloppe de 15 millions d'euros issue de fonds régionaux a été approuvée afin de soutenir les filières agricoles sensibles à la nutrition⁷.

Planification pour la nutrition 2021-2027

Au sommet N4G (2021), le Gouvernement a pris de nombreux engagements pertinents en matière de nutrition (c.f. N4G Compact et son annexe), et notamment de réduire la prévalence du retard de croissance et d'assurer le financement des Plans d'action sectoriels nutrition à hauteur de 40 milliards de francs CFA. Au sommet UNFSS (2021), la feuille de route nationale fixe comme objectif à l'horizon 2030 la création de systèmes alimentaires durables et résilients permettant d'assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle de tous.

La nutrition fait partie de l'approche à 360 degrés de la stratégie «Global Gateway» de l'UE. L'UE et les différents États membres présents au Sénégal ont élaboré un document de stratégie conjointe qui facilite les approches Équipe Europe et la mise en synergie des initiatives de lutte contre la malnutrition. L'action de l'UE au Sénégal en matière de nutrition s'inscrit dans ce cadre commun et propose une approche multisectorielle visant à agir sur les différentes causes et leviers de la malnutrition. Des appuis projets mais aussi des appuis budgétaires seront développés afin de renforcer les systèmes nationaux et faciliter la réalisation des engagements pris par le Sénégal en matière de nutrition. Ces actions structurantes incluent notamment:

- Le renforcement des systèmes alimentaires visant à encourager les innovations et la création d'emplois au sein des filières agricoles, notamment pour les jeunes et les femmes. A travers ces actions, l'UE entend accompagner la transition agroécologique et l'adoption de techniques de production durables afin de préserver les ressources naturelles et les services écosystémiques essentiels pour l'agriculture et la production alimentaire du pays.
- Continuer l'appui institutionnel au CNDN sur les aspects suivi-évaluation et communication afin de permettre à l'institution d'assurer pleinement sa mission de coordination, de suivi et d'animation de l'institutionnalisation de la nutrition à tous les niveaux, aussi bien sectoriel, territorial que communautaire.
- Appuyer le financement de la nutrition à travers l'outil de l'appui budgétaire afin de permettre le respect des engagements pris par le Sénégal dans le cadre du sommet N4G, et notamment la réduction la prévalence du retard de croissance à moins de 10% d'ici 2030.
- Renforcer la prise en compte de la nutrition au sein du système statistique national à travers un appui à la réalisation d'enquêtes nutritionnelles (SMART ou EDS) et d'études permettant de mieux comprendre le phénomène et de faciliter la définition d'actions de prévention et de réponse adéquates.

1 - UNDESA World Population Prospects 2022, données estimées de juillet 2023.

2 - Les enquêtes de terrain indiquent des écarts de près de 10 points entre certaines régions - DHS (2019)

3 - <https://www.fao.org/publications/sofi>

4 - Pres de 40% des femmes se trouvaient en situation de surpoids ou d'obésité en 2019 - Donnée du Rapport Global sur la Nutrition

5 - Les données du tableau sont basées sur les données de l'UNICEF/OMS/Banque mondiale qui permettent des comparaisons temporelles et spatiales. L'enquête démographique et de santé du Sénégal de 2023, qui doit encore être validée par l'OMS, présente les données suivantes: Retard de croissance chez les moins de 5 ans: 17,5 %; Émaciation chez les moins de 5 ans: 10,2 %; Allaitement maternel exclusive: 34 %.

6 - 8 millions d'euros pour la nutrition

7 - Les données de cette section excluent certains engagements régionaux, mondiaux et de politique/recherche/information qui n'ont pas pu être ventilés par pays bénéficiaire. La Commission européenne a appliqué la méthodologie du réseau de donateurs SUN pour le suivi des ressources nutritionnelles 2014-2020 et le marqueur de politique nutritionnelle du CAD de l'OCDE à partir de 2021. Les données pour 2022 sont préliminaires.